447,291

N° 447.291 M. Guertin Pl. unique

Fig.1.

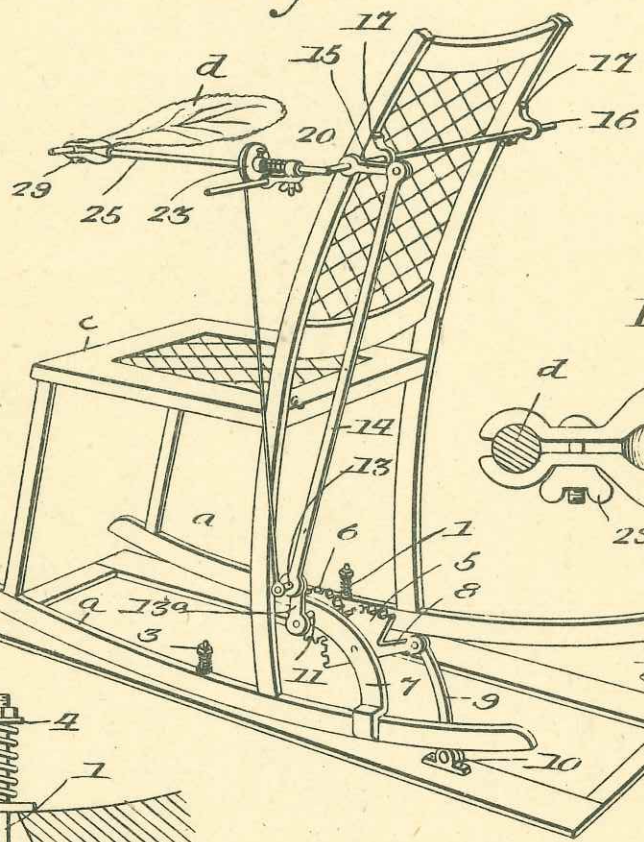

Fig.3.

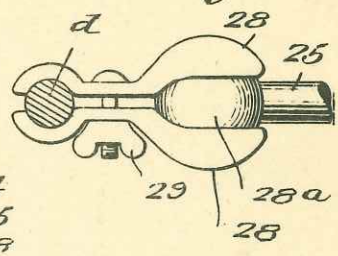

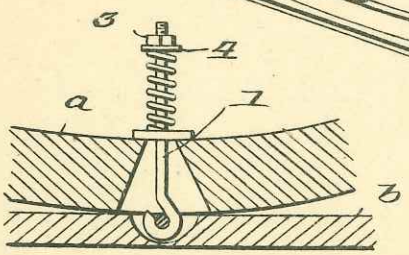

Fig.2

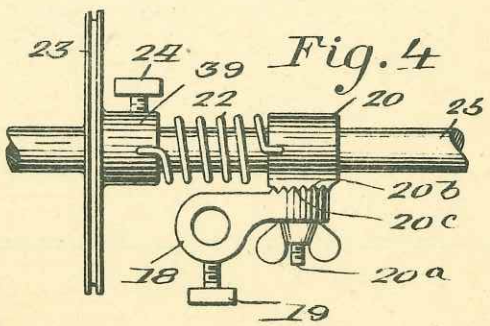

Fig.4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

IX. — Matériel de l'économie domestique.

4. — MEUBLES ET AMEUBLEMENT, MOBILIER DES JARDINS.

N° 447.291

DUPLICATE

Dispositif pour attacher les éventails aux fauteuils dits rocking-chairs et analogues.

M. LOUIS NAZAIR TELESPHORE GUERTIN résidant aux États-Unis d'Amérique.

Demandé le 26 juillet 1912.
Délivré le 23 octobre 1912. — Publié le 28 décembre 1912.

L'objet de l'invention est un dispositif pour attacher les éventails et analogues aux fauteuils dits rocking-chairs, caractérisé par son extrême simplicité et particulièrement en ce que le mouvement de l'éventail se fait par le fait même que la chaise ou le fauteuil entre en mouvement.

On a représenté dans les dessins annexés :

Fig. 1 est une perspective de l'invention;

Fig. 2, 3 et 4, des détails à plus grande échelle;

Sur une base quelconque, comme par exemple celle du cadre *b* sont disposés les berceurs *a* de la chaise *c*.

Pivotées sur ledit cadre et arrangées dans la cage des berceurs, sont disposées les baguettes *1* munies d'une rondelle *4*, d'un écrou *3* et d'un ressort. Dans des coussinets-supports *17* disposés sur le dos de la chaise est montée une tige *16* ayant un coude *15* et ayant également, pivoté sur ledit coude, un arbre *14* qui est également articulé à une clavette *13* montée sur un bras coudé *13*[a] fixé sur une tige *11*.

Ladite tige *11* est tourillonnée dans un support *7* fixé à un des berceurs, et est pourvue d'un pignon *6* engréné avec un segment d'engrenage *5* pivotant au support *7*, et ayant un bras *8*.

Ledit bras *8* est articulé à un bras *9*, lequel après avoir changé de direction, est monté sur un anneau de fixation *10* fixé sur le cadre *b*.

Quand la chaise est balancée, la tige *16* entre en mouvement également autour de ses axes et tourne dans les coussinets-supports *17*.

25 est une tige et *d* un éventail ayant sa poignée enfermée dans un collier muni d'un écrou *29* et de deux parties de douille *28*, recevant entre elles une bille *28*[a] sur la tige *25*.

La tige *25* est tourillonnée dans un manchon *20* muni d'une queue *20*[a] et d'une face munie de dents ou griffes *20*[b]; ladite face munie de griffes ou dents étant engagée avec une autre face munie de dents ou griffes *20*[c] dans un anneau de fixation *18*.

Ledit anneau de fixation est ajusté fixement à la tige *16* au moyen d'une vis d'assemblage *19*.

23 est un segment fixé au moyen d'une vis *24* sur la tige *25* et recevant dans sa gorge ou cannelure, un câble *26* fixé également à la clavette *13*.

22 est un ressort pris entre la tige *25* et relié au manchon *20* et à la saillie *23*[a] du segment *23*.

Quand la chaise est balancée, l'éventail se trouve projeté en haut et en bas au moyen des tiges *25* et *16*, et quand la tige *25*

Prix du fascicule : 1 franc.

tourne autour de ses axes, l'éventail se balance verticalement et transversalement relativement à la chaise.

En d'autres termes, en balançant la chaise, deux sortes de mouvement sont transmis à l'éventail et par suite son efficacité est considérablement augmentée; un soubasement de n'importe quel genre peut être employé au lieu de la base ou cadre *d*, de même les tiges *16* et *25* peuvent être montées de n'importe quelle façon convenable pour permettre d'atteindre le but désiré, et peuvent être réunies au moyen de la tige-manivelle *14* et du câble *23* avec tous autres dispositifs convenables, du même genre que ceux qui ont été décrits ci-dessus, sans s'écarter pour cela du principe de l'invention.

RÉSUMÉ.

Dispositif d'attache pour éventails sur fauteuils du genre dit rocking-chair et autres, caractérisé en ce qu'il transmet à l'éventail deux genres de mouvements se rattachant d'une façon tout à fait particulière aux mouvements même de balancement du fauteuil et de la chaise.

Louis Nazair Telesphore GUERTIN.

Par procuration :

E.-S. Becker.